15 mars 2016 / Genève – Selon de nouvelles estimations de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), 12,6 millions de personnes sont décédées en 2012 du fait d'avoir vécu ou travaillé dans un environnement insalubre – ceci représentait près d'un quart des décès dans le monde. Les facteurs de risque environnementaux, tels que la pollution de l'air, de l'eau et des sols, l'exposition aux substances chimiques, le changement climatique ou le rayonnement ultraviolet, contribuent à la survenue de plus de 100 maladies ou traumatismes.

La plupart des décès liés à des facteurs environnementaux sont dus à des maladies non transmissibles

La deuxième édition du rapport intitulé *Preventing disease through healthy environments: a global assessment of the burden of disease from environmental risks,* montre que depuis la publication de la première édition, il y a dix ans, 8,2 millions de décès consécutifs aux maladies non transmissibles (MNT) sont attribuables à la pollution de l'air (y compris l'exposition au tabagisme passif). Les accidents vasculaires cérébraux, les cardiopathies, les cancers et les affections respiratoires chroniques représentent aujourd'hui près des deux tiers des décès liés à des causes environnementales.

On constate, parallèlement, une baisse du nombre de décès entraînés par des maladies infectieuses, telles que les maladies diarrhéiques et le paludisme, souvent liées au manque d'eau, au défaut d'assainissement et à la mauvaise gestion des déchets. Celle-ci s'explique principalement par une amélioration de l'accès à l'eau potable et aux moyens d'assainissement, ainsi que par un meilleur accès à la vaccination, aux moustiquaires imprégnées d'insecticide et aux médicaments essentiels.

La santé de la population passe par la salubrité de l'environnement

Selon le Dr Margaret Chan, Directeur général de l'OMS, "la santé de la population passe par la salubrité de l'environnement". "Si les pays ne prennent pas des mesures afin que les populations vivent et travaillent dans un environnement sain, des millions de personnes continueront à tomber malades et à mourir prématurément", a-t-elle précisé.

Le rapport présente des mesures rentables que les pays peuvent prendre pour faire baisser la morbidité et la mortalité liées à l'environnement, par exemple moins utiliser les combustibles solides pour la préparation des repas et accroître l'accès aux technologies énergétiques entraînant peu d'émissions de carbone.

"Il faut investir d'urgence dans des stratégies destinées à réduire les risques environnementaux dans nos villes, nos logements et nos lieux de travail", dit le Dr Maria Neira, Directeur du Département Santé publique, déterminants sociaux et environnementaux de la santé de l'OMS. "Ces investissements peuvent freiner considérablement l'augmentation de la charge des affections cardiovasculaires et respiratoires, des traumatismes et des cancers au

niveau mondial et entraîner une baisse immédiate des dépenses de santé", a-t-elle ajouté.

Selon le rapport, les enfants et les personnes âgées sont les plus exposés aux risques environnementaux, leur impact étant maximal chez les enfants de moins de cinq ans et chez les sujets âgés de 50 à 75 ans. Une meilleure gestion de l'environnement permettrait de sauver, chaque année, 1,7 million d'enfants de moins de cinq ans et 4,9 millions de personnes âgées de 50 à 75 ans. Les infections des voies respiratoires inférieures et les maladies diarrhéiques touchent principalement les enfants de moins de cinq ans tandis que les MNT touchent principalement les personnes âgées.

Charge de morbidité dans les Régions de l'OMS

Il ressort du rapport qu'au niveau régional, ce sont les pays à revenu faible ou intermédiaire des Régions OMS de l'Asie du Sud-Est et du Pacifique occidental qui supportaient, en 2012, la plus forte charge de morbidité liée à l'environnement, avec un total de 7,3 millions de décès dont la plupart sont attribuables à la pollution de l'air intérieur et de l'air extérieur.

- 2,2 millions de décès par an dans la Région africaine
- 847 000 décès par an dans la Région des Amériques
- 854 000 décès par an dans la Région de la Méditerranée orientale
- 1,4 million de décès par an dans la Région européenne
- 3,8 millions de décès par an dans la Région de l'Asie du Sud-Est
- 3,5 millions de décès par an dans la Région du Pacifique occidental

Si l'on considère l'ensemble des maladies et des traumatismes, ce sont les pays à revenu faible ou intermédiaire qui supportent la plus forte charge d'origine environnementale mais, pour certaines MNT telles que les maladies cardiovasculaires et les cancers, la charge de morbidité par habitant peut être aussi relativement importante dans les pays à revenu élevé.

Principales causes de décès liées à l'environnement

Selon le rapport, qui porte sur plus de 100 catégories de maladies et de traumatismes, l'immense majorité des décès liés à l'environnement sont dus aux maladies cardiovasculaires telles que les accidents vasculaires cérébraux et les cardiopathies ischémiques.

1. Accidents vasculaires cérébraux – 2,5 millions de décès par an
2. Cardiopathies ischémiques – 2,3 millions de décès par an
3. Traumatismes non intentionnels (p. ex. accidents de la circulation) – 1,7 million de décès

par an

4. Cancers – 1,7 million de décès par an
5. Affections respiratoires chroniques – 1,4 million de décès par an
6. Maladies diarrhéiques – 846 000 décès par an
7. Infections respiratoires – 567 000 décès par an
8. Affections néonatales – 270 000 décès par an
9. Paludisme – 259 000 décès par an
10. Traumatismes volontaires (p. ex. suicides) – 246 000 décès par an

Stratégies pour réduire la charge de morbidité d'origine environnementale

Le rapport cite des stratégies dont il est prouvé qu'elles permettent d'améliorer l'environnement et de prévenir les maladies. Ainsi, l'utilisation de technologies et de carburants propres pour la préparation des repas, le chauffage et l'éclairage réduit le nombre de cas d'infections respiratoires aiguës, d'affections respiratoires chroniques, de maladies cardiovasculaires et de brûlures. Améliorer l'accès à l'eau potable et à des moyens d'assainissement adéquats et promouvoir le lavage des mains permettrait de faire reculer encore les maladies diarrhéiques.

La législation relative à l'interdiction de fumer permet de réduire l'exposition au tabagisme passif et ainsi de faire baisser le nombre de cas de maladies cardiovasculaires et d'infections respiratoires. L'amélioration de la circulation en ville et de l'urbanisme, ainsi que la construction de logements économes en énergie, permettra de faire reculer les maladies liées à la pollution de l'air et de favoriser la pratique d'exercice physique.

De nombreuses villes dans le monde mettent déjà en œuvre quelques-unes de ces mesures rentables. La ville de Curitiba, au Brésil, a consenti de lourds investissements pour l'amélioration des bidonvilles, le recyclage des déchets et un système de "bus rapide", qui connaît un grand succès, autour duquel sont aménagés des espaces verts et des allées piétonnières afin d'encourager la population à se déplacer à pied et à vélo. Bien que la population ait été multipliée par cinq au cours des 50 dernières années, les niveaux de pollution de l'air y sont comparativement plus faibles que dans d'autres villes dont la croissance est rapide, et l'espérance de vie y est supérieure de deux ans à la moyenne nationale.

En appliquant les plans de l'OMS concernant la sécurité de l'eau, qui servent à recenser et à combattre les menaces relatives à l'eau potable, on a constaté dans le village d'Amarapuri, au Népal, que la défécation à l'air libre représentait un danger pour la qualité de l'eau et pouvait donc contribuer à la propagation de maladies dans la région. Par conséquent, des toilettes ont été installées pour chaque foyer et le village a déclaré "exempt de défécation à l'air libre" par les autorités locales.

L'OMS collabore actuellement avec les pays afin de prendre des mesures pour lutter contre la pollution de l'air intérieur et de l'air extérieur. L'OMS va proposer, lors de l'Assemblée mondiale de la Santé qui se tiendra en mai prochain, une feuille de route destinée à améliorer l'action du

secteur de la santé au niveau mondial dans le but d’atténuer les effets néfastes de la pollution de l’air sur la santé.